

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2622

AVIS PUBLIC est donné que le 17 février 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2622 intitulé :

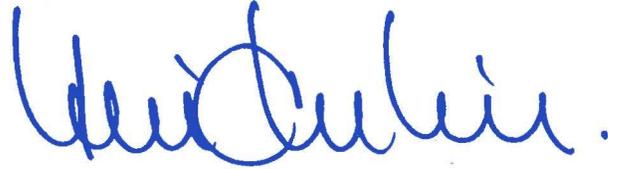
« Règlement décrétant l'exécution de travaux de génie civil au parc Elzéar-Cournoyer pour l'aménagement de terrains de pickleball et des travaux de réfection du bâtiment du centre culturel au 3015, place des Loisirs, et autorisant, à ces fins, un emprunt de 5 340 000 \$ »

AVIS PUBLIC est aussi donné que le règlement n° 2622 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 28 mars 2025.

AVIS PUBLIC est enfin donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy situé au 71, rue Charlotte, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 7^e jour d'avril 2025.

Le greffier,



René Chevalier